AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP -3-10-73 582877

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION "ALSACE ET LORRAINE"

(BAS-RHIN, HAUT-RHIN, MEURTHE-ET-MOSELLE, MEUSE, MOSELLE, VOSGES)

Cité Administrative – 67084 STRASBOURG CEDEX
Tél. 34-14-63 - Poste 93

ABONNEMENT ANNUEL 30 F

C. C. P. STRASBOURG 55-08-00 F
Régisseur de recettes D.D.A.
2, Rue des Mineurs
67070 STRASBOURG-CEDEX

Imprimerie de la Station ALSACE et LORRAINE - Directeur-Gérant : L. BOUYX

Bulletin n° 157 du mois d'Octobre 1973 — 2 Octobre 1973

LE DESHERBAGE DE PRE-LEVEE DES CEREALES D'AUTOMNE

Le producteur agricole dispose aujourd'hui d'un nombre relativement élevé d'herbicides ou d'associations herbicides pouvant être utilisés au moment du semis, pour lutter contre les adventices des céréales, notamment les graminées nuisibles.

L'efficacité des différentes préparations qui sont actuellement commercialisées est souvent voisine et le but de cette note est surtout d'attirer l'attention des producteurs sur les avantages et les inconvénients de ces applications d'automne et les conditions qui sont nécessaires pour la réussite de tels traitements.

L'avantage principal des traitements effectués au moment du semis est d'empêcher pratiquement la levée des mauvaises herbes et donc d'éliminer la concurrence qu'elles exercent vis-à-vis de la culture, dès le départ. Ceci permettra à la céréale de bénéficier de la totalité des éléments fertilisants qui ont été apportés et lui assurera à l'entrée de l'hiver une végétation aussi bonne que possible. La culture sera ainsi en mesure de mieux supporter les rigueurs de l'hiver et également, le cas échéant, dans certains secteurs, de présenter une meilleure résistance aux attaques de la Mouche grise.

Autre avantage des applications au moment du semis, c'est évidemment l'assurance d'avoir des terres praticables et de pouvoir passer avec l'appareillage sans difficulté ce qui, malheureusement, n'est pas toujours le cas pour les traitements de fin d'hiver.

Mais la réussite de ces applications automnales est liée à un certain nombre de conditions. En particulier, il est nécessaire que la préparation du sol soit faite d'une façon extrêmement correcte. Il est indispensable que la pulvérisation ait lieu sur un sol très bien préparé et émietté. En effet, la présence de mottes empêchera l'herbicide d'agir sur les graines qui se trouvent enrobées à l'intérieur de celles-ci ou qui se situent dans le sol à leur aplomb.

En outre, une période de sécheresse prolongée suivant l'application du traitement sera défavorable à l'efficacité herbicide et les automnes secs sont souvent la cause d'échecs dans ces traitements de pré-levée.

Parmi les reproches que l'on fait aux applications d'automne, il convient de retenir, notamment, le fait que le traitement est réalisé sans savoir, d'une façon précise, l'importance de la levée des adventices et la nature de celles-ci.

280

.../...

D'autre part, les adventices levant tardivement (fin d'hiver et début de printemps) échappent le plus souvent à leur action (cas des Renouées, de la Folle avoine...).

Mais, un des inconvénients majeurs des herbicides de pré-levée réside dans le fait qu'ils sont sans action ou qu'ils ont une action très limitée vis-à-vis du Gaillet-gratteron, ce qui, dans les cultures où cette adventice est abondante, nécessite une intervention de début de printemps spécifique contre cette mauvaise herbe.

Rappelons une fois de plus, que la réussite d'un traitement herbicide est fonction de son application. Il est nécessaire en traitement de pré-levée, d'épandre 500 à 1.000 l de bouillie à l'ha ce qui permet une meilleure répartition de l'herbicide et réduit les risques de phytotoxicité. Bien entendu, aucune façon culturale ne doit être réalisée après l'application de ces herbicides.

Enfin, il convient d'attirer l'attention des producteurs sur le fait que si certains produits peuvent être appliqués indifféremment sur blé ou orge, la plupart ne peuvent être utilisés que pour les orges et escourgeons (triallate liquide) ou pour les blés (nitrofène et ses associations, terbutryne).

Le tableau en annexe indique les différents produits qui peuvent être appliqués à l'automne, ainsi que leur efficacité vis-à-vis des graminées adventices annuelles les plus courantes et des principales dicotylédones annuelles résistantes à leur action. Les mauvaises herbes vivaces ne peuvent être éliminées par ces herbicides.

DESINFECTION DES SEMENCES DE CEREALES

De nombreuses maladies graves qui s'attaquent aux céréales et qui sont susceptibles de provoquer des baisses de rendement ou de qualité, peuvent être combattues par la désinfection des semences. Il s'agit principalement des Fusarioses et des Septorioses, de la Carie du blé, des Charbons, des Piétins, de l'Helminthosporiose.

Il ne nous paraît pas nécessaire d'indiquer le spectre d'efficacité des matières actives utilisables pour la désinfection des semences. En effet, une seule matière active ne permet pas de combattre l'ensemble des maladies pouvant se développer dans la culture. C'est ainsi que dans le but d'obtenir une efficacité maximale, les Firmes distributrices présentent le plus souvent, des spécialités commerciales associant plusieurs matières actives. Ce sont ces spécialités qui sont le plus couramment utilisées.

Dans un souci d'information, nous signalons que l'Oïdium sur escourgeon et orge d'hiver, peut être traité à partir des semences avec l'éthyrimol, fongicide systémique spécifique de cette maladie.

LA MOUCHE GRISE DES CEREALES

Les dégâts de la Mouche grise des céréales ont été très limités cette année dans les zones habituellement intéressées par ce ravageur en ALSACE (région de MOLSHEIM et ACKERLAND-KOCHERSBERG principalement). Par contre, des dégâts non négligeables ont été observés en LORRAINE dans la région de NEUFCHATEAU et plus intensément dans le secteur de PUNEROT.

Le développement de ce ravageur est très variable d'une année à l'autre.

.../...

Ce sont surtout les conditions climatiques du mois d'Août qui permettent de juger de l'importance des populations à attendre et de la gravité des dégâts possibles au printemps suivant. En effet, plus le temps est sec au mois d'Août, plus les pontes sont importantes. Nous sommes donc en droit de penser que des dégâts sérieux sont à attendre au sortir de l'hiver.

La Mouche grise des céréales étant en extension dans nos régions, nous croyons utile de décrire sommairement sa biologie, la nature de ses dégâts ainsi que les moyens de la combattre.

BIOLOGIE

Elle évolue au cours du mois d'Août et dépose ses oeufs de préférence dans des sols nus, en terre relativement légère et sablonneuse, ou tout au moins se ressuyant rapidement.

Les oeufs restent à l'état de diapause pendant la première période de l'hiver et n'éclosent que vers la fin de Février, lorsque la température du sol se réchauffe. Alors, les jeunes larves circulent en terre à la recherche de plantules de céréales ou de graminées sauvages. Elles pénètrent dans la tige souterraine et remontent vers le bourgeon terminal qu'elles détruisent.

Une larve est susceptible de s'attaquer successivement à 5 ou 6 pieds de céréales.

A la fin Avril, ces larves ont terminé leur développement. Elles se nymphosent dans le sol pour donner par la suite naissance aux adultes qui recommenceront le cycle.

DEGATS

La présence de Mouches grises se traduit par un flétrissement de la céréale. Les dommages apparaissent le plus souvent par taches dont la surface progresse plus ou moins vite. Lorsqu'on enlève les gaines extérieures, on remarque que la tige a une coloration brun-rosé et renferme, à l'intérieur, une larve blanc brillant.

MOYENS DE LUTTE

Ainsi qu'il a été indiqué plus haut, ce sont les sols nus pendant la période de vol, c'est-à-dire au mois d'Août, qui sont attractifs pour la Mouche grise. L'assolement joue ainsi un rôle prépondérant. C'est derrière une culture précoce que les risques de présence de l'insecte sont les plus importants. Les précédents tels que colza, pommes de terre de primeurs, orges, sont donc favorables.

En outre, les dégâts seront d'autant plus sérieux que la culture, au sortir de l'hiver, sera déficiente. Les céréales n'ayant pas tallé ou ayant subi un déchaussement à la suite des froids de l'hiver supporteront beaucoup moins la présence des larves de ce diptère alors que les cultures à végétation rapide et à tallage abondant résisteront mieux.

Il conviendra donc de prendre un certain nombre de précautions dans les secteurs contaminés au cours de l'année écoulée en effectuant, dans la mesure du possible, un semis suffisamment précoce, en pratiquant une fumure équilibrée, éventuellement en effectuant un roulage à la sortie de l'hiver si la céréale a été déchaussée. Ces mesures devront être complétées par une désinfection des semences avant semis.

.../...



Il conviendra d'utiliser à cet effet, une spécialité apportant 150 g de diéthion par quintal (Hylémox à 500 g/q) ou une association comprenant du lindane et de l'endosulfan (Chloroblé fort Superfix à 200 g/q - Gammoran rouge, Quinolate MG à 300 g/q).

Enfin, pour avoir une action maximum, les grains devront être peu enterrés (la diffusion de l'insecticide autour du grain permettant alors de protéger la portion de la tigelle se trouvant dans le sol et au niveau de laquelle la larve pénètre dans la plante).

ARBRES FRUITIERS

- POMMIER - POIRIER -

MALADIES DE CONSERVATION

En complément de notre Supplément n° 1 au Bulletin n° 156 du mois de Septembre 1973, en date du 6 Septembre, nous signalons que le bénomyl peut également être utilisé pour le traitement des fruits après récolte.

Le traitement doit avoir lieu exclusivement en surface et l'emploi simultané de tout autre fongicide est interdit.

Les conditions de mise en vente des fruits traités au bénomyl sont les mêmes que pour les fruits traités au thiabendazole. D'autre part, l'emploi de l'éthoxyquine est autorisé pour lutter contre les risques d'échaudure en cours de conservation, par trempage des fruits dans un bain contenant de 0,25 à 0,35 % d'éthoxyquine.

Rappelons que le trempage des fruits après récolte avec des solutions à base de bénomyl ou de thiabendazole n'est pas à pratiquer sur les fruits destinés à l'exportation, notamment sur l'Allemagne Fédérale.

L'Ingénieur chargé des
Avertissements Agricoles :
C. GACHON.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie, Chef de la
Circonscription Phytosanitaire
"ALSACE et LORRAINE"
J. HARRANGER.

Dernière Note parue : Supplément n° 2 au Bulletin n° 156 publié le 14 Septembre 1973.

EFFICACITE DES HERBICIDES DE PRE-LEVEE EMPLOYES EN DESHERBAGE DES CEREALES D'AUTOMNE

+ Bonne efficacité
- Efficacité moyenne
0 Insuffisant

- B L E -

Matière active et Spécialités commerciales	Dose M.A. moyenne/ha	Graminées adventices				Dicotylédones
		Vulpin	Agrostide	Pâturin annuel	Ray-grass	Principales espèces annuelles résistantes.
Chlortoluron (2) (Dicuran)	2,4 kg	+	+	+	+	Gaillet-gratteron, Coquelicot, Grémil, Laiterons, Ravenelle, Renoncule des champs, Véroniques, Renouées.
Méthabenzthiazuron (Tribunil)	2,8 kg	+	+	+	-	Gaillet-gratteron, Véroniques, Renouées.
Néburon (Kloben C)	3 à 3,6 kg	+	+	+ à 0	- à 0	Gaillet-gratteron, Grémil, Laiterons, Véroniques, Renouées.
Nitrofène (Tok E 25)	2 kg	+	+	+	+	Peu actif sur dicotylédones, sauf Véroniques.
Terbutryne (Igrane 50) Terbuphyt	2,5 kg	+	+	+	+ à -	Gaillet-gratteron, Laiterons, Ortie royale, Ravenelle, Sanve, Renouées.
Nitrofène + Néburon (Herbalt)	6 l p.c. (1)	+	+	+	+	Gaillet-gratteron, Grémil, Renouées.
Nitrofène + Linuron (Tolion)	6,4 l p.c. (1)	+	+	+	+	idem.
Trifluraline + Linuron (Chandor)	4 kg p.c. (1)	+	+		+	Gaillet-gratteron, Renouées.

.../...

EFFICACITE DES HERBICIDES DE PRE-LEVEE EMPLOYES EN DESHERBAGE DES CEREALES D'AUTOMNE

(Suite)

- ORGE D'HIVER ET ESCOURGEON -

Matière active et Spécialités commerciales	Dose M.A. moyenne/ha	Graminées adventices				Dicotylédones
		Vulpin	Agrostide	Pâturin annuel	Ray-grass	Principales espèces annuelles résistantes
Chlortoluron (2) (Dicuran)	2,4 kg	+	+	+	+	Comme pour le blé.
Triallate (3) (Avadex BW)	1,2 à 1,4 kg	+ à -	- à 0	+	- à 0	Sans action sur dicotylédones.
Trifluraline + Linuron (Chandor)	4 kg p.c. (1)	+	+		+	Comme pour le blé.

(1) Produit commercial.

(2) Attention : - Certaines variétés de blé d'hiver supportent mal cet herbicide. Ne pas l'utiliser sur les variétés suivantes : Blérois, Elysée, Essor, Floress, Heima, Luron, Manella, Rémois et Rigoudi.

- Ce produit peut s'employer sur les variétés d'orge suivantes : Noëlle, Nymphe, Ager, France Déa.

- Pour les nouvelles variétés d'orge, suivre scrupuleusement les indications du fabricant.

(3) Il existe une formulation de triallate granulé (Avadex BW granulés) utilisable sur orge et blés d'hiver, à la dose de 17 kg de produit commercial/ha. Un matériel spécial micro-granulés est indispensable.